

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

**C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DUPLESSIS**

VILLE DE FERMONT

Le 27 novembre 2023 à 8 h 30
À une séance extraordinaire du Conseil de Ville

Étaient présents :

Les conseillers suivants : Monsieur Bernard Dupont, Madame Cindy Vignola et Monsieur Shannon Power.

Étaient absents :

Les conseillers suivants : Monsieur Danny Bouchard, Monsieur Marco Ouellet et Monsieur Daniel Bergeron.

Formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Martin St-Laurent.

Madame Marie Philippe Couture, greffière et directrice générale, et Monsieur Claude Gagné, directeur général, sont aussi présents.

ORDRE DU JOUR

1. Résolution – Adoption de l'ordre du jour;

PÉRIODE DE QUESTIONS

2. Résolution – Dépôt du rapport du Maire sur les faits saillants et sur le rapport du vérificateur externe pour l'année 2020;
3. Résolution – Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020;
4. Résolution – Dotation du poste de coordonnateur. trice, au Service des loisirs et de la culture;
5. Résolution pour accepter l'embauche de Madame Fanny Dubois au poste d'adjointe administrative permanent au Service administratif de la Ville de Fermont;

PÉRIODE DE QUESTIONS

6. Résolution – Fermeture de la séance.

S23-11-01

RÉSOLUTION – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il EST PROPOSÉ par la conseillère Cindy Vignola

APPUYÉ par le conseiller Shannon Power

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance extraordinaire, tel que déposé, en laissant le point affaires diverses ouvert;

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

S23-11-02

**RÉSOLUTION – DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS
SAILLANTS ET SUR LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR
L'ANNÉE 2020**

Le Maire Martin St-Laurent fait la lecture de son rapport sur les faits saillants et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2020 conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19). Ce rapport sera publié dans le bulletin municipal et sera déposé sur le site Web de la Municipalité à l'adresse www.villedefermont.qc.ca;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Bernard Dupont

APPUYÉ par le conseiller Shannon Power

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

DE PRENDRE ACTE du rapport du Maire des faits saillants du rapport financier 2020 et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020.

ADOPTÉE

Rapport du maire des faits saillants du rapport financier 2020 et du rapport du vérificateur externe.

Tel que l'exige l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), je vous fais rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020 tel qu'audité par la société de comptables professionnels agréés Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. Le rapport financier annuel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 a été déposé en séance du Conseil le 27 novembre 2023.

RAPPORT FINANCIER

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 nous indiquent des revenus de fonctionnement de 19 131 675 \$ ainsi que des revenus d'investissement de 24 108 \$, ce qui a généré des revenus totaux de 19 155 783 \$. Les différentes charges (dépenses) de la Ville ont totalisé 16 098 337 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Ville a réalisé en 2020 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 3 993 388 \$. Au 31 décembre 2020, la Ville possédait un excédent accumulé non affecté de 26 074 561 \$, dont 4 579 226 \$ a été affecté au budget 2021 et une dette à long terme de 26 694 830 \$.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur dans son rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que : « les principales estimations comptables faites par la direction sont, dans tous leurs aspects significatifs, libres de tout parti pris possible de la direction et de toute anomalie significative. Les informations contenues dans les états financiers à propos de l'incertitude entourant les estimations sont conformes aux NCSP et sont appropriées pour les circonstances particulières de la Ville.

Le 27 novembre 2023,

**Martin St-Laurent
Maire
Ville de Fermont**

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

S23-11-03

RÉSOLUTION – DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Madame Sandra Gagnon dépose et présente le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cindy Vignola

APPUYÉ par le conseiller Shannon Power

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE PRENDRE ACTE du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020;

ADOPTÉE

S23-11-04

RÉSOLUTION – DOTATION DU POSTE DE COORDONNATEUR.TRICE, AU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

CONSIDÉRANT la résolution R23-09-25 relative à la dotation du poste de coordonnatrice aux activités culturelles et communautaires du Service des loisirs et de la culture à la Ville de Fermont;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de sélection composé de Madame Marie Philippe Couture, directrice générale adjointe, de Madame Sarah Bélanger, conseillère en ressources humaines, de Madame Emanuelle Garneau-Mignot, directrice du Service des loisirs et de la culture et de Madame Maryse Shaffer, psychologue organisationnelle et consultante externe;

CONSIDÉRANT QUE Madame Maryse Shaffer, psychologue organisationnelle et consultante externe, a produit un rapport favorable suite aux tests psychométriques effectués par la candidate;

CONSIDÉRANT QUE Madame Audrey Ouellet a franchi avec succès les diverses étapes du processus de recrutement;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cindy Vignola

APPUYÉ par le conseiller Shannon Power

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution pour valoir à toutes fins que de droit et en constitue l'exposé des motifs;

D'EMBAUCHER Madame Audrey Ouellet au poste de coordonnatrice aux activités culturelles et communautaires au Service des loisirs et de la culture pour une entrée en fonction effective le 8 janvier 2024;

DE LUI ACCORDER les conditions de rémunération globale prévue à l'entente des conditions de travail du personnel-cadre de la Ville de Fermont et aux conditions spécifiques convenues au projet de contrat;

DE MANDATER Monsieur Claude Gagné, directeur général, afin de signer ledit contrat de travail et d'agir pour et au nom de la Ville de Fermont aux fins des présentes;

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

S23-11-05

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'EMBAUCHE DE MADAME FANNY DUBOIS AU POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE PERMANENT AU SERVICE ADMINISTRATIF DE LA VILLE DE FERMONT

CONSIDÉRANT l'ouverture d'un poste d'adjointe administrative suivant le changement de service de Madame Hélène Sénéchal;

CONSIDÉRANT les recommandations de Madame Marie Philippe Couture, greffière et directrice générale adjointe;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Shannon Power

APPUYÉ par le conseiller Bernard Dupont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER l'embauche de Madame Fanny Dubois au poste d'adjointe administrative au Service administratif de la Ville de Fermont.

ADOPTÉE

S23-11-06

RÉSOLUTION – FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cindy Vignola

APPUYÉ par le conseiller Bernard Dupont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 8 h 46.

ADOPTÉE

MAIRE

GREFFIÈRE